



COMPTE RENDU DE MANDAT 2011-2014

PRESENTATION DE NOS LISTES AUX ELECTIONS PROFESSIONNELLES DU 4 DECEMBRE 2014



Le 4 décembre prochain, vous élirez vos représentant-e-s aux commissions administratives paritaires locales (CAPL), nationales (CAPN), au Comité Technique Local (CTL) et au Comité Technique Ministériel (CTM).

Les CHS-CT et les CDAS seront également renouvelés.

Votre vote permet donc à la CGT d'intervenir à tous les niveaux pour les personnels.

Plus d'élue-s CGT Finances Publiques pour représenter les personnels, c'est plus de moyens pour une meilleure défense de vos intérêts, collectifs et individuels.

LES CAP LOCALES

Les CAPL sont compétentes pour tout ce qui concerne la gestion individuelle des agents: les **affectations locales, les recours en révision de l'entretien professionnel, les listes d'aptitude**. La CAPL de **tableau d'avancement** est convoquée uniquement si un agent en est écarté.

Depuis 3 ans, les élu-e-s CGT ont accompli un travail considérable, préparant sérieusement les réunions et contactant systématiquement les agents concernés.

A l'occasion de chaque réunion, nos élu-e-s se sont attachés à défendre les droits individuels de chaque agent dans le respect des droits et garanties collectives. Les CAPL sont aussi un espace d'expression permettant de mettre en évidence les difficultés croissantes qu'ils rencontrent dans l'exercice de leurs missions.

Nous examinons minutieusement tous les mouvements d'**affectations locales** et veillons à ce que la règle de l'ancienneté soit respectée. Ces CAPL démontrent toute la nocivité des suppressions d'emplois sur la fluidité des mouvements de mutations.

Nous insistons particulièrement pour que les agents fassent appel de leur **notation**. C'est un droit, et en période de gel des rémunérations, c'est un moyen de progresser plus rapidement dans les échelons et c'est aussi une reconnaissance de son travail.

La CGT est souvent l'organisation qui défend le plus de dossiers en appel et nous obtenons d'excellents résultats grâce à la compétence de nos élu-e-s. Nous avons également défendu des dossiers pour une organisation syndicale non représentée.

Les promotions par **liste d'aptitude** s'effectuent désormais sur une liste nationale unique. Bien que la CGT privilégie d'autres voies, nous intervenons chaque fois en CAP pour défendre les agents dans le cadre imposé par l'administration, en exigeant la plus grande transparence.

Le travail de la section, ce sont aussi les multiples interventions hors instances pour les collègues qui ont des questions ou des difficultés. Nous sommes constamment à l'écoute des agents et les accompagnons systématiquement dans leurs démarches.

Nous continuerons, avec force, à défendre les droits des agents au cours du prochain mandat.

Nos candidat-e-s aux CAP locales



Candidat-e-s CAPL n°1



Candidat-e-s CAPL n°2



Candidat-e-s CAPL n°3

CAPL des Inspecteurs

Sophie RAULT, 1ère BDV Lorient
Loïc SPEGAGNE, CDIF Ploërmel/Pontivy
Patricia RETIF, 2ème BDV Vannes
Laurence LYON, ICE Vannes
Jacques MEAR, BCR Vannes
Isabelle LOPEZ, FI Pontivy
Yvette QUELLEC, Division fiscalité des particuliers
Anne-Françoise PINSAULT, SIP Vannes Golfe

CAPL des Contrôleurs

<i>Contrôleurs Principaux</i>	<i>Contrôleurs 1ère classe</i>	<i>Contrôleurs 2ème classe</i>
Linda SLIFI , Trésorerie Ploërmel	Christophe RISSEL , SIE Lorient Nord	Suzanne WEIL , FI Lorient
Pascale TOURNIE , SIE Lorient Sud	Ilango NADARASSIN , SIE Vannes Remparts	Ludovic GUIBOUD , CDIF Vannes
Claudie PESQUER , SIE Lorient Nord	Bruno ONEN , SIE Lorient Nord	Silvère LE METOUR , SPF Vannes
Nicolas GABARD , BCR Vannes	Stéphane GALLAIS , Trésorerie Lorient Collectivités	Nathalie HELOU , CDIF Pontivy

CAPL des Agents Administratifs

<i>Agents Administratifs Principaux 1ère classe</i>	<i>Agents Administratifs Principaux 2ème classe</i>
Olivier AMICEL , SIE Auray	Anouk LE CLOEREC , Division Contrôle Fiscal Vannes
Isabelle LANDRIER , SIE Lorient Nord	Mickaël MOREAU , SPF Vannes
Yvan LEGRAND , Trésorerie Vannes municipale	Hubert WOUTERS , SIP Lorient Sud
Agnès GOSSET , SIE Auray	Anne BORDESSOULE , SIP Vannes Remparts

Nos candidat-e-s au CTL

Christophe RISSEL SIE Lorient Nord	Isabelle LANDRIER SIE Lorient Nord
Patricia RETIF 2ème BDV Vannes	Mickaël MOREAU SPF Vannes
Stéphane GALLAIS Trésorerie Lorient Collectivités	Agnès GOSSET SIE Auray
Ludovic GUIBOUD CDIF Vannes	Gilles DANIEL Services communs, Pontivy
Anouk LE CLOEREC Division du Contrôle Fiscal, Vannes	Linda SLIFI Trésorerie Ploërmel
Pascale TOURNIE SIE Lorient Sud	Guy RIO CDIF Auray
Loïc SPEGAGNE CDIF Ploërmel	Sophie RAULT 1ère BDV Lorient
Catherine BOUSSION Trésorerie Gourin	Vincent CHATTON Services communs, Ploërmel
Suzanne WEIL FI Lorient	Valérie LE PABIC SPF Pontivy
Hubert WOUTERS SIP Lorient Sud	Yvan LEGRAND Trésorerie Vannes municipale.



Candidat-e-s au CTL

Un grand Merci aux camarades, aux élu-e-s et aux représentant-e-s, qui, pour diverses raisons, ne se représentent pas aux élections cette année.

UN SEUL VOTE POUR 4 INSTANCES

Vos votes pour le Comité Technique Local (CTL) détermineront la répartition des sièges pour cette instance, MAIS également pour le CDAS (Action Sociale) et pour le CHS-CT (Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail).

Vos votes seront de plus agrégés au niveau national pour répartir les sièges au Comité Technique de Réseau (CTR- niveau DGFIP).

COMITE TECHNIQUE LOCAL

Compétent pour toutes les questions relatives à l'organisation des services et des missions, le CTL doit être un lieu de consultation et devrait être celui de la négociation.

Durant ces 3 années, le CTL a abordé une multitude de sujets. Les ordres du jour sont toujours très chargés.

Nous considérons qu'il n'y a pas assez de moyens donnés aux élu-es. **Nous réclamons plus de droits.** La méthode CGT est, en effet, d'**associer le plus possible les agents** à la préparation de ces réunions. Ce sont eux en effet qui connaissent le mieux le travail et qui sont à même d'opposer des arguments au discours de la Direction. Les « **réformes** » ont été nombreuses : réorganisation des SIE, transfert des procédures collectives, PES V2, réforme SIP/CDIF, fusion de trésoreries, fusion de brigades de vérification, prime d'accueil, **démarche stratégique**, frais de déplacements, modification des horaires d'ouverture des trésoreries, Chorus, transfert d'emplois de la CMI et de la CMIB à la DISI Ouest, Rialto...

Le CTL a également discuté de la titularisation des agents contractuels, la CGT a accompagné les collègues tout au long du processus afin qu'ils obtiennent les meilleures conditions de travail possibles.

La Direction Générale essaie en permanence de « s'adapter » aux suppressions d'emplois en changeant l'organisation des services, en les fusionnant ou en les supprimant. L'amélioration des conditions de travail des agents n'est pas une priorité.

Le CTL a également pour vocation d'examiner le tableau de bord de veille sociale, le DUERP, les espaces de dialogue et le baromètre social. Ces outils sont utiles pour détecter les situations difficiles d'agents ou de services mais les réponses données sont insuffisantes. **Au cours du prochain mandat, nous demanderons qu'un CTL par an soit uniquement consacré aux conditions de travail.**

Hormis en 2012 (1ère année de mise en place des nouveaux CTL), la CGT a systématiquement boycotté les comités qui abordaient les **suppressions d'emplois**. La CGT recherche systématiquement l'unité syndicale pour les actions collectives. Nous avons œuvré pour qu'un maximum d'agents nous accompagnent à chaque fois pour interpellier le Directeur et le mettre face à ses responsabilités. Malheureusement, la CGT constate que nous sommes de moins en moins nombreux à venir envahir les CTL « suppressions d'emplois », c'est dommage...

Au cours du prochain mandat, nous continuerons à porter les revendications des agents et à nous battre contre les projets régressifs. Nous nous battons pour l'amélioration des conditions de travail et pour un service public de qualité répondant aux besoins de la population.



COMITE HYGIENE, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Hygiène et sécurité, médecine du travail, prévention des risques, conditions de travail : le champ de compétences du CHS-CT est extrêmement large.

Après les dernières élections de 2011, le CHS est devenu **CHS-CT**. C'est-à-dire qu'il intègre dorénavant toutes les composantes des conditions de travail. Cela signifie l'environnement de travail dans sa globalité : le CHSCT a été amené à financer des stores, pupitres ou fauteuils par exemple mais son rôle ne s'arrête pas aux problématiques matérielles et techniques, il a pour vocation de promouvoir la **prévention des risques**.

Les **risques psycho-sociaux** sont identifiés comme les risques les plus importants à la DGFIP. **La priorité de la CGT est et sera de les combattre.**

Les suppressions d'emplois, les « réformes » menées souvent dans la précipitation, les réorganisations, les violences contre les agents et le service public, l'organisation (parfois pathogène) du travail concourent à provoquer souffrance et mal être au travail.

La CGT a été la 1ère organisation à proposer aux agents l'utilisation de la fiche navette hygiène et sécurité pour faire remonter à l'instance la souffrance dans les services. Les visites des représentants CGT, les espaces de dialogues ont aussi largement contribué à acter cette souffrance, à constater la situation alarmante des postes et services et à essayer de trouver rapidement des solutions opérantes.

La dégradation constante des conditions de travail et le mal être qui en découle rendent encore plus nécessaire l'intervention des représentants CGT. Grâce à leur action, de nombreux collègues ont déjà pu bénéficier d'améliorations tangibles, grandes ou petites.

Les représentants CGT sont particulièrement vigilants sur les opérations immobilières (travaux, déménagements) et veillent à ce que l'administration agisse rapidement en cas d'urgence avérée.

De nombreuses réalisations ont été votées par le CHS-CT : vous les retrouverez sur les comptes rendus disponibles sur notre site internet départemental, nous pouvons citer en exemple la rénovation de l'accueil d'Auray en juin 2014. Les représentants CGT ont constamment cherché à améliorer les conditions de travail des agents et ont contribué à leur protection et ce, dans un souci constant de communication.

La lutte contre les risques psycho-sociaux continuera à être la priorité du prochain mandat. Changer le mobilier, acheter des stores ou des fauteuils c'est nécessaire, mais insuffisant pour répondre aux besoins des collègues en terme d'amélioration des conditions de travail.

Il faut remettre le travail au centre des débats, sachant que c'est le Travail qui doit s'adapter à l'Homme et non l'inverse.



CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ACTION SOCIALE

Le CDAS est chargé de l'organisation et de l'animation de l'action sociale dans le département. Des menaces pèsent sur le regroupement de ses missions au niveau régional.

À l'heure où de plus en plus d'agents sont confrontés à des problèmes financiers et/ou psychologiques, les représentants CGT dénoncent cette situation et exigent que l'administration locale fasse remonter les difficultés.

Ils informent les collègues sur les soutiens disponibles (aides financières, médecin de prévention, assistante sociale). Ils font valoir les observations et avis des agents sur les sorties et manifestations locales, les colonies de vacances.

Au cours de ce dernier mandat, nous nous sommes battus pour que la dimension sociale progresse dans le département.

Nous avons ainsi appuyé la demande de l'assistante sociale pour la création d'une **bibliothèque sociale** et la réactivation de la **convention avec l'UDAF (conseils en économie sociale et familiale)**, nous étions bien seuls...

Nous avons obtenu, après plusieurs interventions, la tarification des sorties selon le quotient familial pour les actifs et le revenu imposable pour les retraité-e-s, nous étions bien seuls...

Nous sommes également la seule organisation à revendiquer la **présence de retraité-e-s au sein du CDAS**, nous estimons qu'ils y ont toute leur place.

Nous aurons encore des propositions sociales de progrès pour le prochain mandat.

Nous continuerons d'agir avec conviction et pugnacité !

Accordez-nous votre confiance le 4 décembre 2014 !

VOTEZ CGT !

